

## Catégorie ce

### Les enjeux de la formation à la conduite

- Conduire un véhicule ou un ensemble de véhicules affectés au transport de marchandises comporte des risques inhérents aux caractéristiques de ces véhicules. C'est pourquoi le programme de formation proposé, vise l'acquisition de cinq compétences principales.
- Maîtriser le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un trafic faible ou nul.
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité.
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite sûre, autonome et économique.
- Pour y parvenir vos formateurs vous dispenseront des cours théoriques et pratiques (voir descriptif correspondant). De plus afin de valider ces compétences des évaluations seront réalisées tout au long de votre formation. Enfin pour suivre votre progression un livret d'apprentissage vous sera remis.
- A l'issue de votre formation vous serez présentés aux épreuves d'examen. Si nécessaire vous devrez passer l'épreuve théorique générale. L'épreuve pratique, elle, se déroule en deux phases.

### Le déroulement de la formation

- L'épreuve théorique générale vérifie que vous possédez les connaissances nécessaires pour pouvoir vous déplacer en sécurité parmi les autres usagers. L'examen se déroule dans un centre agréé par le ministère de l'intérieur.
- Vous devez pour réussir l'examen répondre, sur tablette numérique, correctement au minimum à 35 questions sur 40.
- Suite à la réussite à l'épreuve théorique il sera possible de vous présenter aux épreuves pratiques lorsque votre niveau de conduite le permettra. Vous serez alors accompagné par l'un de nos formateurs.
- L'épreuve pratique comporte deux phases. L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.
- L'objectif de l'épreuve hors circulation est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : réglementation des transports, code de la route, sécurité et signalisation routières, chargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage pour les ensembles. La durée de l'épreuve est de 30 minutes pour la catégorie C et d'une heure pour la catégorie CE.
- L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule ou

de l'ensemble Et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

- Cette épreuve dure une heure et se déroule dans un environnement varié, où le candidat doit notamment :
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.
- L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité car la conduite est un acte difficile, qui engage une responsabilité forte.
- L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.
- A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

## **Le déroulement de l'épreuve théorique**

Vous devez d'abord passer une épreuve théorique générale, le Code.

### **AIDE ÉVENTUELLE EN CAS DE DIFFICULTÉS DE COMPRÉHENSION**

Le Bureau d'éducation routière organise 1 fois par mois, une séance adaptée aux personnes ayant des difficultés.

Les fréquences des sessions sont décidées par le Bureau d'éducation routière.

## **Parcours de formation**

- Pour les formations à la conduite des poids lourds des cours théoriques spécifiques sont prévus.
- Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.
- Avoir des connaissances sur l'ensemble des réglementations relatives au transport routier de marchandises et connaître les documents obligatoires.
- Connaître les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule et savoir les vérifier.
- Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Connaître les caractéristiques des autres usagers.

- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite de véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ... ).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Identifiant NEPH : XXXXXXXXXXXXX

Date de naissance : XXX/XX/XXXX

Gr.....,

Vous avez passé l'Epreuve Théorique Générale du permis de conduire du XX/XX/20XX sur le site de Rue du Château d'Eau 33000 BORDEAUX.

A l'issue de l'épreuve, vos réponses ont été transmises au Ministère de l'Intérieur pour correction. Vous avez obtenu la note de **39** sur 40.

Avis : **FAVORABLE**

Les thématiques sur lesquelles vous avez fait des erreurs sont les suivantes :

Thématiques concernées	Nombre d'erreurs parmi les 40 questions
• <b>L</b> : Dispositions légales en matière de circulation routière	01
• <b>C</b> : Le conducteur	
• <b>R</b> : La route	
• <b>U</b> : Les autres usagers	
• <b>D</b> : Règlementation générale et divers	
• <b>A</b> : Les premiers secours	
• <b>P</b> : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule	
• <b>M</b> : Eléments mécaniques liés à la sécurité	
• <b>S</b> : Equipements de sécurité des véhicules	
• <b>E</b> : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement	

**Info Ministère : pour rappel, vous devez attendre 48 heures pour pouvoir vous inscrire à l'épreuve pratique du permis de conduire.**

Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience « Passer mon code avec \_\_\_\_\_ » et vous souhaitons un pareil succès pour l'épreuve pratique.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3						
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord											
Connaître et utiliser les commandes											
<b>Appréhender la route</b>											
Prendre l'information											
Adapter son allure aux circonstances											
Appliquer la réglementation											
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>											
Communiquer avec les autres usagers									0	0	0
Partager la chaussée									0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1			
<b>Sous-totaux</b>											
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1						
Courtoisie au volant					+1						
<b>Total général</b>											

Le résultat de votre examen sera disponible en suivant ce lien <http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire> avec votre numéro NEPH, 48 heures après.